

PLU

PLAN LOCAL D'URBANISME

Dossier d'approbation

Date : 27/02/2024

TOME VIII.I

NOTICE SANITAIRE



PLAN LOCAL D'URBANISME
DE LA COMMUNE DE
PUIMOISSON

Plan Local d'Urbanisme de la commune de Puimisson	
Nom du fichier	Tome VIII - Annexes 8.1 Annexes sanitaires
Version	Approbation – 27 février 2024
Rédacteur	SIG
Vérificateur	BEP
Approbateur	BEP

Notice sanitaire

Gestion de la ressource en eau	3
Etat des lieux	3
Prévisions	5
Gestion de l'assainissement	6
Etat des lieux	6
Prévisions	8
Gestion des déchets	9
Etat des lieux	9

GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU

Etat des lieux

La communauté d'agglomération « DLVA »

La communauté d'agglomération « Durance Luberon Verdon Agglomération » (DLVA) regroupe 25 communes. Elle est maître d'ouvrage et gestionnaire du réseau. Les communes membres lui ont transféré leur compétence en matière d'eau potable, dans l'objectif de mettre en commun leurs moyens afin de mener des actions ou d'engager des investissements à moindre coût.

Son rôle et sa régie communautaire

La gestion de la ressource en eau est exploitée, soit en régie communautaire à autonomie financière (cas de Puimoisson), soit en délégation de service public (affermage).

La DLVA a en charge la production et la distribution d'une eau de qualité conforme à la réglementation, l'entretien des réseaux ainsi que les relations avec les usagers, excepté le recouvrement des factures réalisé par le Trésor Public.

Caractéristiques

La commune de Puimoisson a fait le choix d'assurer son service d'alimentation de l'eau en régie. L'exploitation du service est confiée à la régie communautaire et ses missions sont les suivantes :

- Le prélèvement en eau brute
- La protection des points de prélèvement, de production et de distribution
- Le traitement et la potabilisation
- Le transport
- Le stockage
- La distribution

■ Description technique

Ressource

La commune est exclusivement alimentée par la Société du Canal de Provence (SCP). Auparavant la commune disposait de deux ressources propres : un forage et un puits dans l'Auvestre qui sont inscrits comme captages prioritaires dans le projet de SDAGE 2016-2020. Ces sources sont aujourd'hui inutilisables en raison d'une pollution aux pesticides.

Réseau

En 2016, le linéaire totalisait 936,121 km de réseau. Celui de Puimoisson comptait 8,733 km et dessert toute la zone urbaine principale : l'enveloppe urbaine du village et le groupement de constructions autour de la maison de retraite à l'est du village. Ainsi, tous les autres groupements de constructions et constructions isolées dispersés sur le territoire communal ne sont pas raccordés au réseau d'eau potable.

■ Consommation et usagers

Les volumes d'eau importés sur la commune de Puimoisson sont de 49 100 m³ en 2016.

Le nombre d'abonnés au réseau d'eau potable en 2015 de la commune s'élève à 525. Celui du réseau total comptabilisait 34 494 abonnés en 2015.

■ Performance du service

Qualité de l'eau

La qualité de l'eau distribuée par la DLVA est une eau de bonne qualité.

Le taux de conformité microbiologie est pour la régie communautaire de 99,74% en 2016 (moyenne nationale : 99,4% en 2015). Le taux de conformité physico-chimiques est de 98,5% pour la régie communautaire en 2016 (moyenne nationale : 98,6% en 2015).

→ Rapport relatif au Prix et à la Qualité du Service public d'Eau Potable pour l'exercice 2016 - Durance Luberon.

Rendement

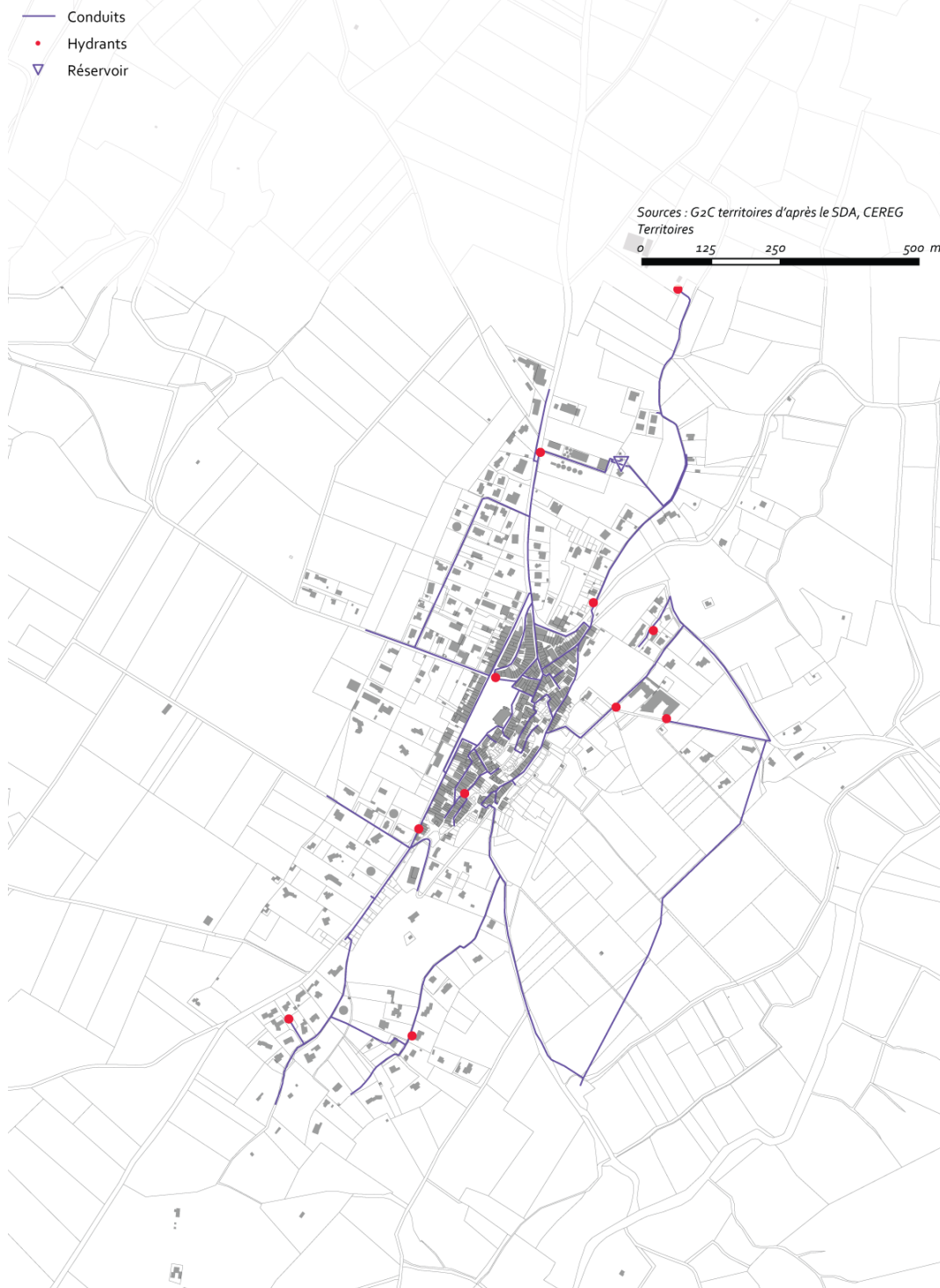
Le rendement du réseau de distribution d'eau à Puimisson est de 72,5%.

Indicateurs de Puimisson (04) [modifier]				2019
P104.3	Rendement du réseau de distribution	72,5 %	Durance Lubéron Verdon Agglomération - eau potable : Puimisson	non disponible
P104.3	Rendement du réseau de distribution	69,6 %	Durance Lubéron Verdon Agglomération - eau potable : principal	non disponible

Réseau d'adduction d'eau potable de la commune

Source : Rapport DLVA eau potable, sur l'exercice 2016.

Réseaux d'eau potable



Prévisions

Les montants prospectifs des plans pluriannuels d'investissement sont les suivants :

Budget	2017	2018	2019	2020	2021
REGIE	2 000 k€	2 200 k€	1 650 k€	1 450 k€	1 700 k€
AFFERMAGE	1 400 k€	1 800 k€	4 000 k€	4 400 k€	1 650 k€

Ces plans proposés sont la poursuite des fondamentaux engagés, principalement :

- La suite de mise à niveau du parc de compteurs et la fin de mise en œuvre de la télégestion centralisée avec sectorisation,
- La mise en conformité des déclarations d'utilité publique des captages d'eau potable et les démarches de reconquêtes des captages prioritaires,
- La sécurisation et diversification de l'alimentation en eau, la fin du Val de Rancure, le Val de Durance avec l'amenée de l'eau du Verdon, l'usine de potabilisation de Vinon,
- Le renouvellement patrimonial des canalisations et branchements.

GESTION DE L'ASSAINISSEMENT

Etat des lieux

Compétence « Assainissement » à la DLVA

Les compétences du service sont la collecte, le transport, le traitement des eaux usées, le contrôle des raccordements, l'élimination des boues produites.

Il est exploité, soit en régie communautaire à autonomie financière (cas de Puimoisson), soit en délégation de service public (affermage).

■ Assainissement collectif

Le linéaire de réseaux total est de 6,024 km, dont l'écoulement est exclusivement gravitaire. Aucun poste de relevage n'est nécessaire sur la commune pour acheminer les eaux usées produites sur la commune jusqu'à la station d'épuration de 1 200 équivalents habitants. Avec 43 % du linéaire total en béton et 19 % de fibro-ciment, le réseau de Puimoisson peut être considéré comme un réseau très vieillissant.

Sur les 116 regards du réseau, seulement 37% ne présentent aucun défaut, soit 43 regards. Les autres présentent des anomalies visibles telles que des obstacles ou dépôts, un défaut d'étanchéité, la présence de racines, etc. 9% présentent au moins un défaut très grave, 39% un défaut grave et 15% un défaut peu grave.

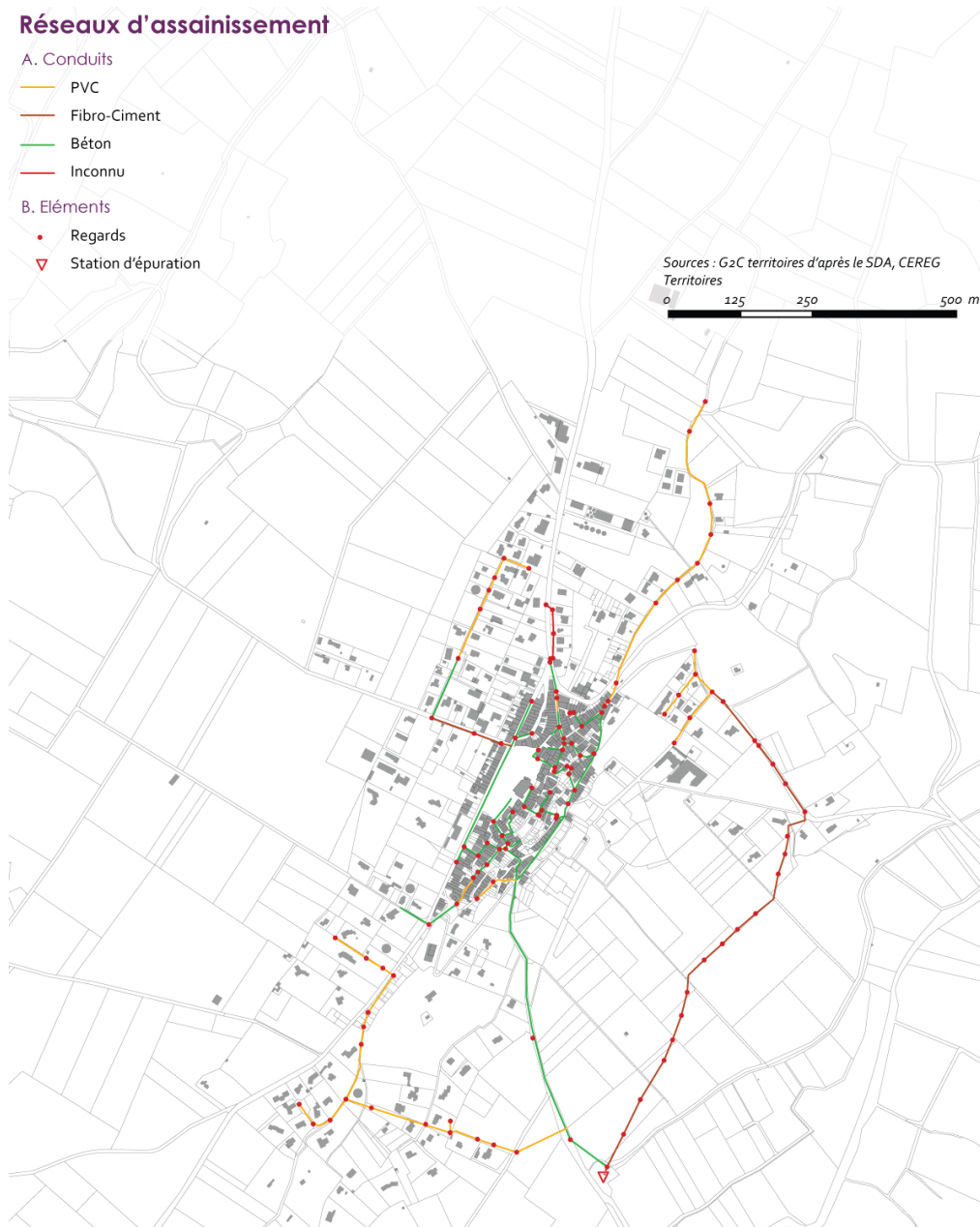
Ainsi, sur les 116 regards inspectés, sachant qu'un même regard peut présenter plusieurs problèmes :

- 95 défauts ont été constatés,
- 30 défauts ont été jugé peu graves (32%) ou n'occasionnant pas de dysfonctionnements majeurs,
- 54 défauts jugés graves (58%)
- 11 défauts très graves pouvant occasionner des dysfonctionnements majeurs dont les travaux doivent être réalisés en urgence.

Le réseau d'eaux usées à Puimoisson s'étend au sein de l'enveloppe urbaine principale et des premières extensions urbaines. Puis, il relie la station d'épuration située sous le quartier Fond de rouge.

Réseau d'assainissement collectif de la commune

Source : DLVA assainissement collectif



■ Assainissement non collectif

Pour l'assainissement non collectif, depuis le 1er janvier 2013, la DLVA exerce la compétence relative au Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) couvre l'ensemble du territoire Durance Luberon Verdon Agglomération. Situé au centre technique, quartier font de Lagier sur la commune de Volx, le SPANC est géré et exploité en régie à autonomie financière.

En 2016, la commune de Puimisson compte au total 81 installations d'assainissement non collectif.

■ La station d'épuration

La compétence assainissement est portée par la DLVA.

Les eaux usées produites sur la commune de Puimisson sont traitées par l'intermédiaire d'une station d'épuration avant d'être rejetées dans l'Auvestre. Construite par la société NITRIS, elle a été mise en service en 1974. Cette station d'épuration de type « boues activées en aération prolongée » est dimensionnée sur une base de 1 200 équivalents habitants.

La capacité de la station d'épuration en l'état actuel est tout à fait satisfaisante pour la population de Puimisson. Le niveau de saturation dépasse à peine la moitié de la saturation nominale possible en volume, soit 52,7%.

Le rejet est conforme aux normes en vigueur.

Les rendements épuratoires sont excellents. Comme le démontre le tableau suivant, les rendements minimums sont atteints et largement dépassés.

	Rendements minimum à atteindre	Rendements épuratoires effectifs
DBO ₅ ¹	60%	97%
DCO ²	60%	93%
MES ³	50%	95%

L'effluent est caractéristique d'un rejet usuel urbain. La charge organique entrante représente 43% des capacités nominales de l'installation soit près de 470 équivalents habitants en 2014.

Définition « équivalent-habitant » : pollution domestique rejetée par un habitant pendant 24 heures. DBO₅ : demande biologique en oxygène à 5 jours ; DCO : demande chimique en oxygène ; MES (matières en suspension).

Prévisions

Les montants prospectifs des plans pluriannuels d'investissement sont les suivants :

Budget	2017	2018	2019	2020	2021
REGIE	1 500 k€	1 900 k€	1 600 k€	1 650 k€	1 500 k€
AFFERMAGE	1 800 k€	950 k€	900 k€	600 k€	500 k€

Ces plans proposés sont la poursuite des fondamentaux engagés, principalement :

- La mise aux normes des traitements épuratoires et la création de stations afin d'être en conformité avec la réglementation (Entrevennes, Gréoux, Pierrevet, Riez, St-Laurent),
- Le renouvellement patrimonial des canalisations,
- Les remises à jour de schémas directeurs d'assainissement et la mise en place des diagnostics permanents.

¹ DBO₅ : Demande Biochimique en Oxygène correspond à la quantité de dioxygène nécessaire aux micro-organismes aérobies de l'eau pour oxyder les matières organiques, dissoutes ou en suspension dans l'eau. Il s'agit donc d'une consommation potentielle de dioxygène par voie biologique.

² DCO : Demande Chimique en Oxygène (DCO) est la consommation en dioxygène par les oxydants chimiques forts pour oxyder les substances organiques et minérales de l'eau. Elle permet d'évaluer la charge polluante des eaux usées.

³ MES : Matière En Suspension (MES) produites par les rejets urbains et industriels.

GESTION DES DECHETS

Etat des lieux

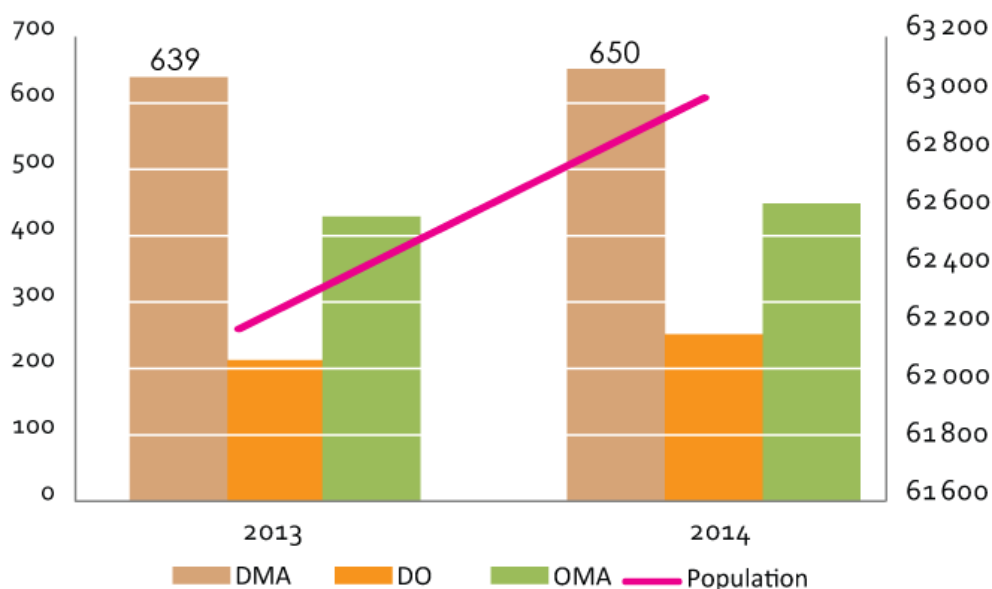
La compétence déchets prise par la DLVA

La Communauté d'Agglomération Durance Luberon Verdon dispose de la compétence « Déchets ». A ce titre, la DLVA assure la collecte des ordures ménagères une à sept fois par semaine selon les quartiers et les communes.

Une production des ordures ménagères résiduelles en hausse sur l'intercommunalité

Evolution de la quantité de déchets ménagers et assimilés sur le territoire de la DLVA entre 2013 et 2014

Sources : Altereo, d'après les données de la base SINOE© et de l'ADEME



La gestion des déchets sur le territoire communal relève de l'intercommunalité Durance Luberon Verdon Agglomération (DLVA). Entre 2013 et 2014, la collecte des déchets ménagers connaît une nette augmentation avec respectivement pour chaque année 639 kg/hab/an et 650 kg/hab/an de déchets produits.

La production de déchets sur le territoire intercommunal est très importante, et dépasse largement la moyenne nationale de 570 kg/hab/an.

La gestion des déchets sur la commune

La communauté d'agglomération Durance Luberon Verdon dispose de la compétence « Déchets ». Le service en charge assure les missions de collecte, de traitement et de valorisation des déchets du territoire intercommunal. Ces missions impliquent :

- Les collectes quotidiennes des déchets ménagers et valorisables et la gestion des contenants associés ;
- Le traitement et la valorisation de ces flux ;
- La gestion des déchèteries du territoire.

La communauté d'agglomération Durance Luberon Verdon est équipée de 11 déchèteries. Les déchèteries les plus proches de Puimoisson se trouvent à Riez et Valensole.

Les ordures ménagères sont collectées devant les habitations 3 fois par semaine en haute et moyenne saison et 2 fois en basse saison. Les autres déchets peuvent être emmenés aux points d'apports disponibles sur le territoire communal.

La DLVA met également à la disposition de ses habitants (particuliers) un service de collecte des encombrants. Cette collecte est assurée par la Ressourcerie de Haute Provence une fois par mois.